

# QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

## TOUJOURS TROP D'ORDURES MÉNAGÈRES

### DÉCHETS PRODUITS PAR LES FRANÇAIS en 2019

**43 %** d'ordures ménagères (déchets non triés)

qui finissent incinérées ou mises en décharge



Source : ADEME, Enquête Collecte

**14 %** de déchets triés pour être recyclés (emballages, verre, papiers, textiles...)



**38 %** de déchets apportés en déchèterie pour être recyclés en majorité



**5 %** de collecte des déchets verts de jardin



### Les objectifs en France\*

- ▶ - 15 % de déchets ménagers en 2030 (par rapport à 2010)
- ▶ - 50 % de déchets mis en décharge en 2025 (par rapport à 2010)
- ▶ 65 % des déchets orientés vers le recyclage en 2025

\*Lois de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et Anti-gaspillage pour une économie circulaire

## DES « INTRUS » QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

### Notre poubelle d'ordures ménagères contient :



### Plus des 3/4 de son contenu n'y a pas sa place !

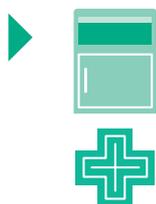


Triés dans les bacs ou points d'apport volontaire, ils sont recyclés en nouveaux produits.



Compostés ou déposés dans la poubelle organique, ils sont valorisés en engrais et/ou en biogaz.

En ajoutant les autres déchets putrescibles (végétaux, papiers souillés) c'est même 38 %.



Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

- vêtements, linge et chaussures dans les bornes textiles,
- petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins,
- médicaments à la pharmacie...

### Trop de produits à usage unique



- ▶ Couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés...
- ▶ Vaisselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes...)
- ▶ Barquettes alimentaires de plats préparés
- ▶ Gadgets en plastique
- ▶ Etc.

Source : MODECOM™ 2017 – Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés – ADEME

## COMMENT FAIRE MIEUX ?

**1 Réduire tous les gaspillages**, notamment le gaspillage alimentaire à l'origine de 11,5 % des déchets.

**2 Consommer autrement** : acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...

**3 Trier les papiers et les emballages** pour qu'ils soient recyclés.

**4 Trier les déchets verts et alimentaires** pour les mettre dans son compost ou via une collecte séparée.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour savoir comment trier vos déchets : [quefairedemesdechets.ademe.fr](http://quefairedemesdechets.ademe.fr)

